

# CHARTRE

---

DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE  
RESPONSABLE



# Charte de la Commande Publique Responsable

À L'ATTENTION DES FOURNISSEURS  
DE LA COLLECTIVITÉ LYONNAISE

## PRÉAMBULE

Cette charte a pour objectif de poser les fondements de la politique de la commande publique responsable telle que définie par la Ville de Lyon auprès de ses fournisseurs. Dans le cadre de l'engagement de notre collectivité dans le développement durable avec, en particulier, la déclinaison d'un Agenda 21, d'un Plan Climat Energie (PCE) du label Diversité et d'un volet social au service de l'insertion, la commande publique responsable est un levier important de la politique d'achat et de la commande publique.

### Les 3 principaux objectifs de notre démarche d'achat responsable sont :

- Réduire les impacts environnementaux des produits, services et travaux achetés, tant pour les besoins de l'administration que ceux des usagers
- Encourager et soutenir les actions d'insertion sociale notamment par le biais des clauses sociales
- Atteindre l'efficience budgétaire en prenant en compte tous les coûts indirects des achats (coût global d'utilisation, cycle de vie) et en ayant pour objectif permanent la réponse au plus près des besoins.

Une démarche d'achat responsable vise à intégrer les critères sociaux, environnementaux et économiques dans la politique globale d'achats de la collectivité. La Direction de la commande publique et un groupe d'experts sont chargés d'identifier les marchés propices à un achat responsable. Elle accompagne les acheteurs à chaque étape du processus achat afin de mieux intégrer ces différentes dimensions du développement durable dans les achats qu'ils ont la charge de réaliser.

**AINSI, DANS SES ACHATS ET DANS SES INVESTISSEMENTS, NOTRE COLLECTIVITÉ S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE CONCRÈTE ET AMBITIEUSE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !**

**Gérard collomb**, *Maire de Lyon*

## NOTRE ENGAGEMENT POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Au travers de cette charte de la Commande Publique Responsable, nous invitons nos fournisseurs, prestataires et partenaires à s'engager, avec nous, dans une démarche de développement durable.

Via ses achats et ses marchés, la Ville de Lyon s'engage à :

### → Réduire les impacts environnementaux :

- Contribuer, via les marchés publics, à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, à la maîtrise des énergies et au respect de l'environnement
- Prendre en compte les enjeux sanitaires (santé publique)

### → Renforcer notre contribution sociale et sociétale :

- Promouvoir l'emploi et contribuer à la cohésion sociale, via les marchés publics, soit :
  - Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des personnes éloignées de l'emploi et / ou en situation de handicap
  - Favoriser l'insertion professionnelle durable
- Promouvoir l'égalité et la diversité :
  - Sensibiliser les fournisseurs de la Ville de Lyon au respect de l'égalité de traitement
  - Encourager les professionnels à développer une politique d'égalité dans la gestion des ressources humaines
- Favoriser le développement du secteur de l'économie sociale et solidaire et des PME

### → Optimiser les dépenses de la Ville de Lyon :

- Définir le juste besoin, le meilleur achat durable faisant appel à la sobriété
- Accroître la qualité du service rendu dans une optique d'amélioration continue et de progrès
- Systématiser des stratégies achats approchées en coût global

Ces engagements en matière d'achat responsable s'effectuent dans le respect des principes fondamentaux du Code des marchés publics :

- La définition des besoins en amont
- La liberté d'accès à la commande publique
- L'égalité de traitement dans les procédures d'appel d'offre
- La transparence des procédures

## NOTRE DÉMARCHÉ :

Elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue structurée autour des principes de fonctionnement et de la méthodologie suivants :

### → Des enjeux au cœur des référentiels achats :

Les enjeux de développement durable sont inscrits au cœur des référentiels Achats de la Ville de Lyon. Sur l'ensemble du processus, les acheteurs sont responsabilisés aux enjeux environnementaux et sociaux liés aux activités de la Ville de Lyon, afin qu'ils les intègrent dans la gestion de leurs familles d'achats.

### → Des ressources et supports méthodologiques :

Formés au développement durable, les acheteurs s'appuient sur :

- Le guide de la Commande Publique Responsable de la Ville de Lyon
- Des ressources fournies par des formations régulières aux achats responsables
- Des ateliers de travail permettant la capitalisation de bonnes pratiques
- Un conseil et un suivi continu via un comité technique

### → Un suivi et une évaluation continue de nos actions :

Le pilotage, le suivi et l'évaluation des actions de la Ville de Lyon en matière de Commande Publique Responsable repose principalement sur :

- Des indicateurs permettant de suivre les engagements et actions de nos fournisseurs
- Un comité de pilotage décisionnaire

## **NOS ENGAGEMENTS :**

### **1. OPTIMISER LE RATIO QUALITÉ – COÛT – DÉLAI ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

→ **Prendre en compte de façon systématique les éléments de développement durable sur l'ensemble de la démarche achat :**

Outre l'objectif économique et qualitatif, les volets environnementaux et sociaux sont présents à chaque étape du processus de la commande publique : de la planification du besoin jusqu'à la démarche aval, en passant par la définition de la stratégie achat et la contractualisation de nos achats.

La prise en compte du développement durable dans nos achats s'articule autour de 3 questions :

- Comment améliorer la performance économique de mon marché ?
- Comment limiter l'impact environnemental de mon marché ?
- Comment intégrer une dimension sociale ?

→ **Systématiser l'approche en coût global de nos achats :**

Évaluer nos besoins à une échelle suffisante pour intégrer les objectifs et les paramètres les plus globaux possibles, prenant en compte l'ensemble du cycle de vie du produit.

→ **Privilégier les produits ou services de développement durable :**

- Sélectionner, prioritairement, et dans la mesure du possible, les produits ou services les plus respectueux de l'environnement et les plus favorables à une démarche sociale
- Évaluer le surcoût potentiel inhérent à l'achat responsable afin d'assurer une prise de décision pertinente
- Réserver, le cas échéant, des marchés d'insertion ou des marchés réservés aux opérateurs économiques concernés (article 15 et 30 du Code des marchés publics)

### **2. PARTAGER NOTRE DÉMARCHE**

→ **Établir des relations respectueuses et durables avec nos fournisseurs et prestataires :**

- Reconnaître la valeur ajoutée du fournisseur bien au-delà de ses strictes dimensions économique et technique
- Se porter garant, ensemble, du respect des 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU en terme de responsabilité sociale et critique des entreprises et des 8 conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Porter la plus grande vigilance au respect de l'environnement, des règles de sécurité et d'hygiène
- Porter la plus grande vigilance aux principes éthiques, aux respects des conditions de travail et de l'égalité de traitement

→ **S'assurer de la prise en compte de l'engagement et de la performance de nos fournisseurs en matière de développement durable :**

- Évaluer les engagements du fournisseur en matière sociale, sociétale et environnementale
- Contrôler la mise en application de ceux-ci dans la production et la réalisation des biens et des services destinés à la Ville de Lyon

→ **Développer la mutualisation, les échanges de bonnes pratiques et capitaliser.**

### **3. S'INSCRIRE ENSEMBLE DANS UNE DYNAMIQUE DE PROGRÈS**

→ **Favoriser l'innovation :**

- Susciter l'intérêt et organiser le partage de connaissances avec l'ensemble des équipes (du prescripteur à l'acheteur)
- Développer une veille stratégique en amont pour identifier et capter les innovations
- Impliquer nos fournisseurs dès la phase de lancement de la démarche achat
- Valoriser les actions exemplaires

→ **Associer nos fournisseurs à une démarche d'amélioration continue :**

- Identifier ensemble, via des audits ou suivi d'exécution, les forces et faiblesses du fournisseur en vue d'une démarche de progrès
- Accompagner les fournisseurs dans leur progression vers des niveaux d'exigences supérieurs
- Étendre les exigences du niveau atteint aux partenaires des fournisseurs

**NOUS INVITONS NOS PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS À PARTAGER NOS ENGAGEMENTS.**